

Communiqué de presse

Le CAF pour une réforme complète de la formation secondaire

Bienne, le 10 août 2010

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) appelle le canton à une réforme globale de la formation secondaire I et II, en prévision de la révision totale de la Loi sur l'école obligatoire (RELEO 2012). Les gymnases bernois, notamment ceux de Bienne, doivent pouvoir maintenir et renforcer leur qualité, de même que les autres formations secondaires. Dans sa prise de position sur le Rapport sur les écoles moyennes, le CAF se déclare ouvert à la recherche de solutions innovantes, dans l'intérêt des élèves et de la qualité des formations. Des échanges réguliers entre l'école secondaire et les formations gymnasiales, commerciales ou professionnelles pourraient par exemple être favorisés pendant la 9^e année.

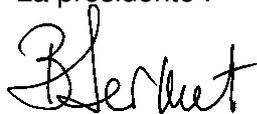
Les résultats mitigés des études comparatives et les plaintes d'une partie du corps enseignant sont le signe que la formation secondaire doit être repensée en profondeur. En prévision de la révision complète de la Loi sur l'école obligatoire en 2012 (projet RELEO 2012), le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) invite le canton à penser le secondaire en termes de cycles, en abaissant les barrières entre les degrés et les filières et en facilitant le passage d'un degré à l'autre.

La Confédération prône le maintien de formations gymnasiales en quatre ans. Dans le canton de Berne, qui a fait le choix d'un gymnase en trois ans, le débat sur la « quarta » de type alémanique ne doit pas être un tabou. Ce modèle doit toutefois être adapté aux réalités francophones. Le CAF prône un débat ouvert et global ; la réflexion doit aborder tout le secondaire, au lieu de se focaliser sur la 9^e année uniquement. Il n'appartient pas au CAF de trancher entre la position défendue par les gymnases et celle des écoles secondaires. Au contraire, le CAF invite les uns et les autres à se réunir dans la recherche de solutions audacieuses et originales, telles que des échanges d'enseignants et des journées de préparation au secondaire II, pour les élèves de 9^e année.

Par sa prise de position, le CAF – responsable avec le Conseil du Jura bernois (CJB) de la coordination scolaire romande et interjurassienne dans le canton de Berne – espère favoriser un débat de bon sens, sans peurs ni passions, et orienter la réforme à venir dans le sens d'une formation secondaire de qualité, dans l'intérêt des générations de demain.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :



Béatrice SERMET-NICOLET

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position) sur son site Internet : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65